

## 477782-2026 - Konkurrencevilkår

Frankrig – Trykning og hermed beslægtede tjenesteydelser – PRESTATIONS D'IMPRESSION OFFSET SUR MACHINES ROTATIVES POUR LE COMPTE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

OJ S 131/2026 10/07/2026

Udbuds- eller koncessionsbekendtgørelse – standardordningen  
Tjenesteydelser

### 1. Køber

---

#### 1.1. Køber

Officielt navn: Musée du Louvre

E-mail: [sarah.jeldi@louvre.fr](mailto:sarah.jeldi@louvre.fr)

Køberens retlige status: Offentligretligt organ

Den ordregivende myndigheds aktivitet: Fritid, kultur og religion

### 2. Procedure

---

#### 2.1. Procedure

Titel: PRESTATIONS D'IMPRESSION OFFSET SUR MACHINES ROTATIVES POUR LE COMPTE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Beskrivelse: Le marché a pour objet des prestations d'impression offset sur machines rotatives (plans informations, programmes périodiques, brochures et documents annexes) pour le musée du Louvre. Il comprend également le retrait de documents originaux, la réalisation des épreuves de contrôle et la livraison des travaux.

Identifikator for proceduren: db00262b-bad2-42af-9c40-da7f524c25a6

Intern ID: 2026-103M

Udbudsprocedure: Offentligt udbud

Proceduren er en hasteprocedure: nej

Hovedpunkterne i proceduren: La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2162-1 et suivants (accords-cadres) du Code de la commande publique.

##### 2.1.1. Formål

Kontraktens hovedformål: Tjenesteydelser

Primær klassifikation (cpv): 79800000 Trykning og hermed beslægtede tjenesteydelser

##### 2.1.2. Udførelsessted

By: Paris

Landsdel (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrig

Yderligere oplysninger: Musée du Louvre

##### 2.1.4. Generelle oplysninger

Yderligere oplysninger: I - Procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2162-1 et suivants (accords-cadres) du Code de la commande publique II - Forme : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes au sens des articles L.2125-1-1° et R.2162-1 à R.2162-14 du Code de la

commande publique, avec les montants minimum et maximum définis ci-après. Les montants annuels minimum et maximum s'établissent de la manière suivante : Montant annuel minimum H.T. : 50 000 € Montant annuel maximum H.T. : 500 000 € A titre informatif, la consommation moyenne s'élevait à 250 000 €/an sur les quatre dernières années. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels. III - Durée : Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification. La durée de validité et d'exécution du marché commence à courir à compter de la date de notification du marché, pour une période initiale d'un (1) an. Le marché peut être reconduit trois (3) fois pour une période d'un (1) an supplémentaire. Dans tous les cas, la durée du marché ne pourra dépasser quatre (4) ans. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. La reconduction est tacite et le titulaire du marché ne peut s'y opposer. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois mois (3 mois) avant la fin de la durée de validité du marché (à savoir, avant la fin de l'annuité en cours) s'il veut refuser la reconduction du marché et donc le dénoncer. Cet écrit est alors adressé au titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester la date de réception de la décision. Quelles que soient les raisons ayant motivé la non-reconduction, la validité du marché court jusqu'au terme de la période en cours. La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit du titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution de la période en cours. IV- Les candidats pourront retirer le dossier de consultation consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j> L'identification opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par le musée du Louvre (Epml) aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. V- Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'État. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). Remarque importante: Les candidats recevront l'envoi d'éventuelles demandes, par voie électronique uniquement via la plateforme de dématérialisation. VI – Remise d'échantillons : oui , voir le règlement de consultation. VII : Les modes de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. L'unité de compte du marché est l'euro. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. Avance : cf. articles R. 2191-3 et s. du Code de la commande publique et CCP. Les autres modalités financières et de règlement figurent également au CCP. VIII. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. IX : En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. X : Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. XI : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [Grefte.taparis@juradm.fr](mailto:Grefte.taparis@juradm.fr) , adresse internet : <http://paris.>

[tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees](http://tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [Grefte.taparis@juradm.fr](mailto:Grefte.taparis@juradm.fr) <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

#### **Retsgrundlag:**

Direktiv 2014/24/EU

#### **2.1.6. Udelukkelsesgrunde**

Kilder til grundlag for udelukkelse: Udbudsdokument

## **5. Delkontrakt**

---

### **5.1. Delkontrakt: LOT-0001**

Titel: PRESTATIONS D'IMPRESSION OFFSET SUR MACHINES ROTATIVES POUR LE COMPTE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Beskrivelse: Le marché a pour objet des prestations d'impression offset sur machines rotatives (plans informations, programmes périodiques, brochures et documents annexes) pour le musée du Louvre. Il comprend également le retrait de documents originaux, la réalisation des épreuves de contrôle et la livraison des travaux.

Intern ID: 2026-103M

#### **5.1.1. Formål**

Kontraktens hovedformål: Tjenesteydelser

Primær klassifikation (cpv): 79800000 Trykning og hermed beslægtede tjenesteydelser

#### **Valgmuligheder:**

Beskrivelse af optioner: Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification. La durée de validité et d'exécution du marché commence à courir à compter de la date de notification du marché, pour une période initiale d'un (1) an. Le marché peut être reconduit trois (3) fois pour une période d'un (1) an supplémentaire. Dans tous les cas, la durée du marché ne pourra dépasser quatre (4) ans. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché.

#### **5.1.2. Udførelsessted**

By: Paris

Postnummer: 75058

Landsdel (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrig

#### **5.1.3. Anslået varighed**

Varighed: 48 Måneder

#### **5.1.6. Generelle oplysninger**

##### **Reserveret deltagelse:**

Deltagelse uden forbehold.

Indkøbsprojekt, der ikke finansieres med EU-midler

Udbuddet er omfattet af aftalen om offentlige udbud (GPA): ja

Yderligere oplysninger: I - Procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2162-1 et suivants (accords-cadres) du Code de la commande publique II - Forme : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de

commandes au sens des articles L.2125-1-1° et R.2162-1 à R.2162-14 du Code de la commande publique, avec les montants minimum et maximum définis ci-après. Les montants annuels minimum et maximum s'établissent de la manière suivante : Montant annuel minimum H.T. : 50 000 € Montant annuel maximum H.T. : 500 000 € A titre informatif, la consommation moyenne s'élevait à 250 000 €/an sur les quatre dernières années. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels. III - Durée : Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification. La durée de validité et d'exécution du marché commence à courir à compter de la date de notification du marché, pour une période initiale d'un (1) an. Le marché peut être reconduit trois (3) fois pour une période d'un (1) an supplémentaire. Dans tous les cas, la durée du marché ne pourra dépasser quatre (4) ans. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. La reconduction est tacite et le titulaire du marché ne peut s'y opposer. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois mois (3 mois) avant la fin de la durée de validité du marché (à savoir, avant la fin de l'annuité en cours) s'il veut refuser la reconduction du marché et donc le dénoncer. Cet écrit est alors adressé au titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester la date de réception de la décision. Quelles que soient les raisons ayant motivé la non-reconduction, la validité du marché court jusqu'au terme de la période en cours. La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit du titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution de la période en cours. IV- Les candidats pourront retirer le dossier de consultation consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j> L'identification opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par le musée du Louvre (Epml) aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. V- Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'État. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). Remarque importante: Les candidats recevront l'envoi d'éventuelles demandes, par voie électronique uniquement via la plateforme de dématérialisation. VI – Remise d'échantillons : oui , voir le règlement de consultation. VII : Les modes de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. L'unité de compte du marché est l'euro. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. Avance : cf. articles R. 2191-3 et s. du Code de la commande publique et CCP. Les autres modalités financières et de règlement figurent également au CCP. VIII. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. IX :En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. X : Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. XI :Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. :01 44 59 44 00,

télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [Grefte.taparis@juradm.fr](mailto:Grefte.taparis@juradm.fr) ,adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris,tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [Grefte.taparis@juradm.fr](mailto:Grefte.taparis@juradm.fr) <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accessetcoordonnees>

#### **5.1.9. Udvalgelseskræterier**

Kilder til udvalgelseskræterier: Udbudsdokument

#### **5.1.10. Tildelingskræterier**

Beskrivelse af den metode, der skal anvendes, hvis vægtingen ikke kan udtrykkes ved hjælp af kræterier: Critère 1 :Qualité et Valeur technique de l'offre (60%) Critère 2 : Prix (40%) Les sous critères de sélection sont détaillés à l'article 7 du règlement de consultation.

#### **5.1.11. Tilbudsdokumenter**

Adresse på udbudsdokumenterne: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j>

#### **5.1.12. Tilbudsvilkår**

##### **Vilkår for indgivelse:**

Elektronisk indgivelse: Påkrævet

Indgivelsesadresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3034229&orgAcronyme=f5j>

Sprog, som tilbud og ansøgninger om deltagelse kan indgives på: fransk

Elektronisk katalog: Ikke tilladt

Frist for modtagelse af tilbud: 01/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) centraleuropæisk tid, vesteuropæisk sommertid

Varighed, hvor tilbuddet skal forblive gyldigt: 6 Måneder

##### **Betingelser for kontraktens udførelse:**

Udførelsen af kontrakten skal ske inden for rammerne af programmer for beskyttet beskæftigelse: Nej

Elektronisk fakturering: Tilladt

Der vil blive anvendt elektronisk bestilling: nej

Der vil blive anvendt elektronisk betaling: ja

#### **5.1.15. Teknikker**

##### **Rammeaftale:**

Rammeaftale uden fornyet iværksættelse af konkurrence

Det maksimale antal deltagere: 999

##### **Oplysninger om det dynamiske indkøbssystem:**

Intet dynamisk indkøbssystem

#### **5.1.16. Yderligere oplysninger, mægling og gennemgang**

Organisation med ansvar for klager: Tribunal administratif de Paris

Oplysninger om klagefrister: Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Recours prévu à l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ;- le recours prévu à l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché ;- un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

## 8. Organisationer

---

### 8.1. ORG-0001

Officielt navn: Musée du Louvre

Registreringsnummer: 18004623700012

Postadresse: Musée du Louvre DFJM-SDJAP-SCP

By: Paris

Postnummer: 75058

Landsdel (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrig

Enhed: Direction Financière Juridique des Moyens - Service de la commande publique

E-mail: [sarah.jeldi@louvre.fr](mailto:sarah.jeldi@louvre.fr)

Telefon: 0140206775

**Denne organisations roller:**

Køber

### 8.1. ORG-0002

Officielt navn: Tribunal administratif de Paris

Registreringsnummer: 1775000055000

Postadresse: 7 rue de Jouy

By: Paris

Postnummer: 75818

Landsdel (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrig

Enhed: Tribunal administratif de Paris

E-mail: [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Telefon: 0144594400

**Denne organisations roller:**

Organisation med ansvar for klager

Organisation, der leverer yderligere oplysninger om klageprocedurerne

## Oplysninger om bekendtgørelsen

---

Bekendtgørelsens ID: b15e4d3f-c44e-4421-8b90-ca4ca3e3043b - 01

Formulartype: Konkurrencevilkår

Bekendtgørelsestype: Udbuds- eller koncessionsbekendtgørelse – standardordningen

Bekendtgørelsesundertype: 16

Afsendelsesdato for bekendtgørelsen: 09/07/2026 14:15:26 (UTC+02:00) østeuropæisk tid, centraleuropæisk sommertid

Bekendtgørelsens officielle sprog: fransk

Bekendtgørelsesnummer: 477782-2026

EUT-S-nummer: 131/2026

Offentliggørelsesdato: 10/07/2026